



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org
Facebook : @ceasmayenne

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



Santé publique

L'activité des médecins généralistes au temps de la Covid-19
Une augmentation des consultations liées à la santé mentale

Dans *Études & Résultats* n° 1186 de mars 2021, une équipe de chercheurs fait le point sur les conditions d'exercice et l'activité des médecins généralistes durant le confinement en novembre et décembre 2020 ⁽¹⁾.

La plupart des médecins généralistes ont maintenu leur activité pendant le second confinement. Si l'on compare au premier confinement du printemps 2020, la variation du volume horaire hebdomadaire des médecins est moins importante : « *Un peu moins de 5 sur 10 affirment que leur volume horaire de travail est inférieur à celui d'une semaine ordinaire, alors qu'ils étaient 9 sur 10 à le déclarer en avril 2020* ».

L'instauration d'un confinement moins strict (notamment avec l'ouverture des écoles) peut probablement expliquer cette moindre variation d'activité. En moyenne, les médecins généralistes qui reçoivent des patients pour des motifs en lien avec la Covid-19, et ceux exerçant en groupe, ont eu une activité plus intense pendant le deuxième confinement. Par ailleurs, 11 % des médecins interrogés déclarent que plus de 25 % de leurs consultations durant le deuxième confinement ont eu pour motif la Covid-19.

La prévalence des états dépressifs

En novembre et décembre 2020, « *les demandes de soins pour stress, troubles anxieux ou dépressifs sont toujours bien plus soutenues qu'avant l'épidémie de Covid-19* ». Pour 72 % des médecins généralistes, ces demandes sont plus fréquentes qu'à l'ordinaire et 16 % estiment que le nombre de ces consultations a augmenté de plus de 50 %.

Selon les chercheurs, ces résultats traduisent la persistance d'une souffrance psychologique dans la population « *du fait des conséquences sociales et économiques de la pandémie et des mesures mises en place pour l'endiguer* ». Les plus jeunes sont plus fréquemment concernés par des états dépressifs. Il existe également une corrélation entre les zones où l'intensité épidémique est élevée et une hausse des demandes de soins liés à la santé mentale : « *77 % des médecins exerçant dans les départements les plus touchés sont concernés, contre 71 % pour les autres médecins* ».

Par ailleurs, de nouvelles pratiques semblent perdurer chez les médecins généralistes. La téléconsultation est plus fréquemment proposée : « *Près de deux tiers des médecins font des consultations à distance pour les consultations liées à la Covid-19* » et sept médecins sur dix ont pratiqué au moins une téléconsultation.

Afin de répondre aux besoins de soins des patients atteints de maladie chronique les plus à risque, la moitié des médecins privilégie un contact téléphonique ou un autre moyen de communication lors de la première période de confinement ; cette part s'amointrit, mais ils sont encore un quart en fin d'année 2020. En novembre et décembre 2020, ils sont 26 % à avoir effectué des consultations liées à la Covid-19 et à avoir réalisé des tests antigéniques la semaine précédant leur interrogation. La Drees avance diverses causes expliquant « *cette part relativement faible* ».



(1) – « Confinement de novembre-décembre 2020 : une hausse des demandes de soins liés à la santé mentale » (6 pages). *Études & Résultats* est un bulletin de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Les résultats de l'étude sont issus du quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. L'enquête a été menée par Internet du 24 novembre au 27 décembre 2020, auprès de 3 300 médecins généralistes libéraux.

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.Contributeurs pour ce numéro :
Virginie Amirbacasse
Claude Guioullier
Nathalie Houdayer

Le dépistage des violences conjugales par les médecins généralistes

Des freins et des refus observés chez certaines patientes

Dans une publication de mars 2021 ⁽¹⁾, l'Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire (ORS) et l'Union régionale des médecins libéraux des Pays de la Loire (URML) rendent compte d'une étude concernant le repérage et la prise en charge des personnes victimes de violences conjugales.

Les professionnels de la santé occupent une place de premier ordre dans le repérage des violences faites aux femmes. En particulier les médecins généralistes, grâce à la relation de confiance qui existe entre eux et les patientes. Lors des consultations, « 60 % des médecins généralistes des Pays de la Loire déclarent ainsi soupçonner au moins une fois par an le vécu de violences pour une femme. »

Les médecins généralistes peuvent orienter et conseiller les personnes victimes de violences. Cependant, certaines patientes ne se sentent pas toujours en mesure de « suivre leurs conseils, de consulter d'autres professionnels ». La prise en charge des victimes reste un accompagnement délicat et peut être une source de difficultés pour les médecins.

Parmi les médecins généralistes interrogés, 73 % déclarent « avoir vu au moins une fois par an, au cours de leurs trois dernières années d'exercice, une femme, majeure, venue en consultation pour des violences subies dans le cadre conjugal ou dans un autre contexte (familial, professionnel...) ». Il s'agit de violences physiques, sexuelles et psychologiques. Ils sont 22 % des praticiens à y avoir été confrontés une à plusieurs fois par trimestre. Seuls 7 % d'entre eux déclarent ne pas y avoir été exposés une seule fois en trois ans.

Multiplés signes cliniques et situations de violences

La pluralité des signes cliniques vont des symptômes de dépression ou d'anxiété (72 %) aux blessures corporelles

(26 %) en passant par des troubles du sommeil (54 %), une attitude fuyante (40 %), des troubles de santé récurrents (39 %) ... Ces signes cliniques peuvent inciter le praticien à interroger les patientes. « La question est posée le plus souvent sur le moment, au cours de la consultation (sept fois sur dix) », mais les médecins peuvent également choisir d'y aller étape par étape.

Le contexte et les caractéristiques des violences revêtent un caractère multiple. Il peut s'agir de violences subies actuellement (24 % des femmes de l'échantillon) ou il y a plus longtemps (41 %). Chez 77 % des femmes, les violences ont été infligées par un conjoint ou ex-conjoint. En l'occurrence, « les violences infligées par un autre membre de la famille que le conjoint représentent 14 % des cas et celles subies au travail, 6 % ».

Si le rôle des médecins généralistes consiste aussi à conseiller et à orienter vers « d'autres professionnels, associations, structures judiciaires, pour une aide plus spécialisée », les patientes sont libres de suivre ou non leurs recommandations. À titre d'exemple, 78 % des médecins interrogés déclarent avoir été confrontés au cas d'une femme victime de violences qui n'a pas voulu déposer une plainte à la police ou à la gendarmerie.

Par ailleurs, la rédaction des certificats médicaux (à remplir dans le cadre d'une procédure) est une source de difficultés pour 41 % des praticiens « du fait de leur manque de formation dans ce domaine ». Trois sur quatre d'entre eux expriment le fait d'avoir demandé des conseils auprès de tiers, et notamment auprès du Conseil de l'Ordre des médecins (58 %).



« Le numérique, ce n'est pas magique. Les mots et plus encore les images que nous lançons en rafales tout près de nous ou à l'autre bout du monde exigent, pour se déplacer, pour être consultés, de considérables quantités de matières. Des tonnes de métaux, d'abord, parfois très rares, pour fabriquer les portables qui ne nous quittent plus de la journée. Des gigawatts d'énergie, ensuite, pour faire fonctionner d'interminables réseaux et de gigantesques serveurs qui émettent d'énormes quantités de chaleur, contribuant tout comme nos voitures et nos avions au dérèglement du climat planétaire. Afin d'enrayer cette périlleuse machine à polluer, nous devons adopter individuellement et collectivement la sobriété numérique, en faisant le tri parmi les innovations qui nous sont chaque jour proposées, à apprenant à réparer et à recycler (...). »

Dossier « Pollution : la face cachée du numérique » (introduction), *Alternatives Économiques* n° 397 de janvier 2020.

(1) – « Les médecins généralistes libéraux des Pays de la Loire face aux violences faites aux femmes », *Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine libérale*, n° 27 (8 pages). L'étude a porté sur 427 médecins généralistes des Pays de la Loire, interrogés entre décembre 2019 et mars 2020 sur une base de questions concernant uniquement les femmes majeures. L'enquête a été réalisée à la demande de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité.



À vos agendas...

Dimanche 28 mars, sur TF1 Séries films (TNT 20) *Tatie Danielle*, d'Étienne Chatiliez (1990)

Le dimanche 28 mars, à 21 h, TF1 Séries films (TNT 20) diffuse le film d'Étienne Chatiliez, *Tatie Danielle* (France, 1990, 2 h 05), avec Tsilla Chelton, Isabelle Nanty, Catherine Jacob, Éric Prat, Laurence Février, Karin Viard... À tort, on présente souvent ce film comme l'histoire d'une vieille femme absolument insupportable, méchante, qui en fait baver à tous ceux, dévoués, qui veulent bien s'occuper d'elle. C'est excessivement réducteur : en tout cas, c'est un film extraordinaire comme support pédagogique pour sensibiliser aux relations humaines. Le CÉAS propose sa propre [grille de lecture](#).

Mardi 30 mars, en visioconférence Quels outils pour un urbanisme favorable à la santé ?

Le mardi 30 mars, à 17 h 30, en visioconférence, le Réseau des collectivités mayennaises engagées vers le développement durable organise un atelier sur le thème : « Quels outils pour un urbanisme favorable à la santé ? »

Enjeux : le système de santé d'une population joue pour moins de 20 % sur l'état de santé de celle-ci. Les 80 % restants se jouent ailleurs, et ce sont notamment les politiques publiques qui sont à même de l'impacter. En effet, des mesures peuvent être prises à l'échelle de la collectivité permettant d'améliorer le bien-être de la population. C'est ce qu'on appelle l'urbanisme favorable à la santé. Il existe un outil d'aide à la décision qui permet d'évaluer les conséquences d'un projet sur la santé de la population : l'évaluation d'impact sur la santé (EIS). De plus en plus de communes, y compris rurales, se saisissent de cet outil et ont permis d'inclure les citoyens à leurs démarches d'aménagement.

Objectifs : présenter les opportunités d'une démarche d'urbanisme favorable à la santé ; définir ce qu'est l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) ; identifier les opportunités offertes par les EIS ; échanger autour de cette démarche.

Programme : intervention de Patrick Berry, consultant spécialiste sur l'urbanisme favorable à la santé et l'EIS ; témoignage de communes ayant mené une EIS dans leur territoire ; temps d'échange autour des leviers et des freins pour la mise en place d'une EIS.

Inscriptions : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeH72vRX4REh5eQA6uhG3bHN9oclcvh9ZugYgtHgWUBG-Hq9w/viewform>

Mercredi 31 mars, sur Arte (TNT 7) *Patients*, de Mehdi Idir et Grands Corps Malade (2017)

Le mercredi 31 mars, à 20 h 55, Arte (TNT 7) diffuse le film de Mehdi Idir et Grand Corps Malade, *Patients* (France, 2017, 1 h 50), avec Pablo Pauly, Anne Benoît, Soufiane Guerrab... Ben, la vingtaine, s'est fracturé une cervicale en plongeant dans une piscine. Devenu tétraplégique, il est transféré dans un centre de rééducation à sa sortie du coma. Jour après jour, ce mordu de basket-ball et de rap apprivoise son nouvel environnement, entre visionnages désabusés du téléachat, exercices de kiné et moments de partage avec les autres patients... C'est plein de vie, d'humour et de tendresse. C'est une adaptation de l'autobiographie de Grand Corps Malade, devenu slameur, poète, auteur-compositeur-interprète. [La présentation du livre](#) est l'un des articles les plus consultés sur le site Internet du CÉAS.

Jeudi 15 avril, en visioconférence La famille à l'heure du numérique

Le jeudi 15 avril, de 20 h à 22 h, en visioconférence, l'Union départementale des associations familiales (Udaf) organise une rencontre sur le thème : « La famille à l'heure du numérique – Une famille hyperconnectée ? »

Programme :

- ✓ Quelles utilisations du numérique au sein d'une famille ?
- ✓ Le numérique pour s'informer, travailler et en support d'apprentissage.
- ✓ Un outil pour gérer les démarches administratives, pour consommer.
- ✓ Le numérique pour rester en lien, communiquer et se divertir.
- ✓ Présentation du réseau d'acteurs numériques.

Inscriptions (obligatoires) : tél. 02 43 49 52 65 ; mél. epatard@udaf53.unaf.fr